Leasing automobile

Par Masha

Bonjour,

J'ai un contrat leasing depuis fin mai. Fin juillet, je me rend compte que l'avertisseur sonore ne fonctionne pas. Je l'ai rapidement signalé à la concession qui depuis traîne pour faire les réparations, ne me tient informer de rien et me balade d'un service à l'autre. Au dernière nouvelle, la partie "magasin" ne pas connaissance d'un dossier à mon nom.
Y a t il un moyen de résilier le contrat sans devoir payer les mensualités jusqu'a la fin de l'engagement?

En vous remerciant pour votre retour,
Bonne journée

Par Henriri

Hello !

Pour l'application d'un contrat il faut se référer aux clauses de ce contrat même si ici c'est à propos des conditions de son éventuelle résiliation.

A+